

LETTRE DE QUELQUES PROLÉTAIRES À D'AUTRES CONCERNANT LA «LOI TRAVAIL» ET SES INCONSÉQUENCES

NOUS NOUS ADRESSONS ICI AUX EXPLOITÉS, MAIS À VRAI DIRE NOUS NOUS FOUTONS DE VOTRE CLASSE SOCIALE, DE VOTRE ORIGINE, DE VOTRE NIVEAU D'ÉTUDE ATTEINT OU ÉCHOUÉ. MAIS NOUS NOUS ADRESSONS SURTOUT À CEUX ET CELLES QUI ONT LE MALHEUR DE BOSSER, QUI Y SONT OBLIGÉS PAR LEUR CONDITION, QUI NE TOUCHENT PAS AU RSA OU À LA THUNE DE PAPA TOUTE LEUR VIE.

Dans les tracts, dans les AG, dans les réunions, on nous dit aujourd'hui que l'objectif de ce mouvement en cours, c'est le retrait immédiat de la loi Travail. Certains, s'ils veulent « élargir » un peu le problème, demandent également le retrait de l'état d'urgence ou quelque chose d'autre. Passons sur l'humiliation qui va forcément avec cette mendicité sociale où on nous casse la gueule et où on répond par « s'il vous plaît monsieur... » La question que nous voudrions vous poser ici est autre. La question, c'est la suivante :

EST-CE QUE VOTRE VIE, EN CE MOMENT, EN CETTE ÈRE TOUJOURS PRÉ-LOI TRAVAIL, EST CHOUETTE, AUTONOME, BELLE, LIBRE, PLEINE, JOYEUSE ? LE CODE DU TRAVAIL DÉFEND-IL SI BIEN VOS ASPIRATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES, VOUS PROTÈGE-T-IL DU PATRONAT QUI VEUT VOUS VOLER VOTRE TEMPS À SON PROFIT ? DÉFEND-IL BIEN, AVEC SES INSPECTIONS ET AUTRES AGENTS QUI NE NOUS SOUHAITENT, ÉVIDEMMENT, QUE DU BIEN, VOTRE DROIT À BROSSER LES CHIOTTES, À SERVIR LES BOBOS DANS UN BAR LA NUIT, À LIVRER DES PIZZAS QUE VOUS NE POUVEZ PAS VOUS PAYER ET TANT D'AUTRES OPTIONS QUI DEVRAIENT NOUS RENDRE PLEINS D'ESPOIR ?

Pour quiconque travaille aujourd'hui dans un boulot de merde, il devrait être clair qu'il n'y a rien à défendre dans ce précieux code du travail. Toute la merde que nous promet la réforme – les heures supplémentaires, bosser la nuit plutôt que de faire l'amour, être foutu à la porte dès que ça convient mieux au patron – on le sait déjà, comme on sait que la menace, et non pas une inspection quelconque, est le seul moyen de gagner quoi que ce soit de l'autorité. Les seuls qui peuvent se tromper sur ce point, ce sont ceux et celles qui ne risquent pas de « tomber si bas » et les étudiants qui se pensent immunisés contre l'avenir de merde qui est réservé à certains d'entre eux.

LE CODE DU TRAVAIL, C'EST LE GARANT DE L'EXPLOITATION. LA LOI TRAVAIL, C'EST SON INTENSIFICATION. ALORS DÉFENDRA-T-ON L'EXPLOITATION CONTRE SON INTENSIFICATION ?

Non merci. Et c'est pour ça que nous vous proposons de relancer une autre étape de la lutte : la lutte contre le code du travail et le travail lui-même. Parce que contrairement aux syndicats, aux intellectuels, aux étudiants qui vivent de versements familiaux, nous, on n'a rien à défendre ici.

NIQUE LE TRAVAIL ET SES DÉFENSEURS, LES SYNDICATS, ET TOUS CEUX QUI NOUS PROPOSENT DE DÉFENDRE UN PRÉSENT DE MERDE CONTRE UN AVENIR DE MERDE.



Des prolos comme les autres.